

	DECISION D'ATTRIBUTION / D'INFRACTUOSITE/D'ANNULATION	Enregistrement Référence : DAMP-EN-P07-09 Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021 Page 2 sur 2
---	--	--

DECISION N° 1493 /24/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AW DU 12 1 MAI 2024
DECLARANT INFRACTUEUSE LA CONSULTATION N°010/24/CONS/SDCC/CIPM DU
11/04/2024 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03)
LOTS DE ROULEAUX D'ENTRAINEMENT.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de consultation N°010/24/CONS/SDCC/CIPM du 11/04/2024 en procédure adaptée d'urgence pour la fourniture de trois (03) lots de rouleaux d'entraînement;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclarée infructueuse, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, la consultation susmentionnée, pour absence de soumission au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



Le Directeur Général,

M. MAMDOU HASSAN

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tel. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tel & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tel. & Fax : 233 42 46 03
représentant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0)1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





COMMUNIQUÉ
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITÉ

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-19

Version /Date Crédation: 1.0/ Juin 2022

Page 1 sur 1

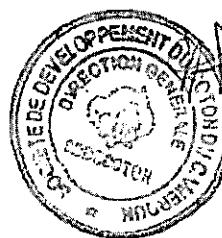
COMMUNIQUE N° 1930 /24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW DU 12 1 MAI 2024
PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUSE LA
CONSULTATION N°010/24/CONS/SDCC/CIPM DU 11/04/2024 EN PROCEDURE ADAPTEE
D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE ROULEAUX
D'ENTRAINEMENT.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° /24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AW du _____ la consultation N°010/24/CONS/SDCC/CIPM du 11/04/2024 en procédure adaptée d'urgence est déclarée infructueuse, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour absence de soumission.

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54